



# COMMUNIQUÉ

## DIFFUSION IMMÉDIATE

DÉCISION DE LA MINISTRE NORMANDEAU SUR LE RCI AGRICOLE DU KAMOURASKA

LE CONSEIL DE L'ENVIRONNEMENT SOUTIENT LA MRC ET DÉPLORE CETTE GIFLE ENVERS UN EXERCICE DÉMOCRATIQUE REMARQUABLE

Rimouski, le 22 janvier 2007. – Le Conseil de l'environnement du Bas-Saint-Laurent déplore la décision de madame Nathalie Normandeau qui refuse de mettre en vigueur le règlement de contrôle intérimaire (RCI) numéro 133 sur la gestion des odeurs d'origine agricole et les établissements porcins en particulier. La ministre des Affaires municipales et des Régions n'approuve pas le projet soumis en raison d'une disposition qui oblige les nouveaux élevages porcins à s'établir sous une gestion solide des fumiers. Cette mesure est proposée pour favoriser l'acceptabilité sociale et la cohabitation harmonieuse ainsi qu'en vertu d'un principe de précaution pour préserver la qualité de l'eau.

Le conseil de l'environnement qualifie cette décision comme d'une véritable gifle à un exercice démocratique remarquable. Elle bafoue un consensus durement acquis dans cette communauté et qui a reposé sur d'importants efforts consentis par la population, les acteurs locaux, les municipalités et la MRC elle-même. Cette dernière a réalisé un travail de consultation publique responsable et éclairée. Entre autres, cette consultation était fondée sur un portrait agricole et des connaissances factuelles pour caractériser le milieu en y évaluant par exemple les possibilités d'accroissement des cheptels porcins sur son territoire.

La MRC a déposé un règlement qui a été adopté à l'unanimité et la version retenue « ...s'est avérée la seule ayant fait l'objet d'un consensus aussi large au sein du conseil de la MRC. » souligne le document justificatif du RCI.

Le conseil de l'environnement demande donc à la ministre Normandeau de réviser sa décision et de respecter la démocratie municipale ainsi que les principes du développement durable évoqués par la MRC de Kamouraska pour soutenir les dispositions du RCI tel que présenté.

-30-

Source et informations : Luce Balthazar, directrice générale  
Tél. : (418) 721-5711

---

---